

# RÈGLEMENT du TROPHÉE RÉGIONAL et CHAMPIONNAT BMX AUVERGNE-RHÔNE-ALPES 2017

---

## 1. LE CALENDRIER

Le trophée régional et le championnat BMX Auvergne-Rhône-Alpes se déroulent sur une seule épreuve :

Les 20/21 mai 2017 à Dardilly (Rhône)

## 2. LE RÈGLEMENT

Le règlement national 2017 sera le règlement de référence.

**TOUT PILOTE LICENCIÉ FFC PEUT PARTICIPER.** Seuls les pilotes licenciés en Auvergne-Rhône-Alpes pourront prétendre au titre.

Tous les vélos devront avoir une plaque latérale conforme au règlement en vigueur. La lettre accompagnant le numéro est fortement conseillée

Il n'y aura pas de points sur les manches qualificatives.

## 3. L'ÉMARGEMENT

Il n'y aura pas d'émargement, ni de contrôle de licence.

L'émargement sera remplacé par une diffusion sur le site Internet de la liste des pilotes et par un affichage/catégorie des pilotes. A chacun de s'assurer, dans les temps, qu'il est bien inscrit (et ce dans la bonne catégorie) et qu'il n'y a pas d'erreur sur le numéro du pilote.

## 4. LES ESSAIS

Les essais avec grille s'effectueront par blocs.

BLOC 1	Cruisers	Garçons + Filles	Pas de pastille
BLOC 2	Prélicencié, poussin, pupille	Garçons + Filles	Bleue
BLOC 3	Benjamin	Garçons + Filles	Verte
BLOC 4	Minime, Cadet	Garçons + Filles	Jaune
BLOC 5	Femme 17 et + - Homme 17/24 - Homme 25 et + Elite		Rouge

## **5. LES HORAIRES**

Le samedi :

11 h 00 – 13 h 30	Essais avec grille blocs 1, 2 et 3
13 h 45 –	Manches blocs 1, 2 et 3 1/8, 1/4, 1/2 et finales

¼ d'heure après la fin des finales : remise des récompenses

Le dimanche :

09 h 30 – 12 h 00	Essais avec grille blocs 4 et 5
12 h 00 – 13 h 00	Pause – Piste fermée
13 h 00 –	Manches blocs 4 et 5 1/8, 1/4, 1/2 et finales

¼ d'heure après la fin des finales remise des récompenses

## **6. LES ENGAGEMENTS**

L'engagement est fixé à :

- Pour une épreuve 20 pouces ou cruiser :
  - 05,00 € par pilote jusqu'à la catégorie benjamin incluse
  - 10,00 € par pilote pour les catégories minime et plus
  - 20,00 € pour les catégories Elite
- Pour une épreuve 20 pouces et cruiser :
  - 12,00 € par pilote

## **7. LES INSCRIPTIONS**

Les inscriptions se feront obligatoirement par les clubs, via le logiciel CICLE accessible sur le site Internet de la FFC « Engagements clubs ».

Le règlement se fera sur place auprès du club organisateur.

Trois courses seront mises en ligne :

- 1/ Championnat Auvergne-Rhône-Alpes 20 pouces
- 2/ Championnat Auvergne-Rhône-Alpes 24 pouces
- 3/ Championnat Auvergne-Rhône-Alpes 20 + 24 pouces

**Les inscriptions seront ouvertes 15 jours avant, jusqu'au mercredi 20 h précédant la course. Passé ce délai, aucune inscription ne sera possible.**

Le responsable du club veillera à bien valider ses inscriptions avant la date limite.

Toute absence de pilote devra obligatoirement être signalée au responsable du secrétariat.

**Chaque club devra fournir un arbitre par jour de course, quel que soit le nombre de pilotes engagés.**

## **8. LES CATÉGORIES**

Cf. tableau en annexe 1

Si les pilotes d'une catégorie ne sont pas assez nombreux (moins de 4 pilotes), ils seront regroupés avec la catégorie supérieure tout en gardant un classement séparé.

Pour les filles benjamin et moins, si elles ne sont pas assez nombreuses (moins de 4 pilotes dans la catégorie), elles seront regroupées avec les garçons de la même catégorie, tout en gardant un classement séparé.

Pour la catégorie Elite, s'il y a moins de 4 pilotes, les pilotes courront avec la catégorie 19/24. Si plus de 4 pilotes dans la catégorie, ils courront séparés.

La catégorie Elite Dame sera regroupée avec la catégorie Femme 17 ans et plus. Si plus de 4 pilotes dans la catégorie, elles courront séparées.

Si moins de 4 pilotes dans la catégorie Femme 17 ans et plus Cruiser, elles courront avec les Cruisers Homme 40 ans et plus, tout en gardant un classement séparé.

Aucun sur - classement ne sera accepté.

## **9. CLASSEMENT ET RECOMPENSES**

Tous les pilotes licenciés dans le comité Auvergne-Rhône-Alpes ayant participé au trophée régional ou au championnat seront classés. Les résultats seront consultables sur le site Internet du comité : [www.ffc-rhonealpes.com](http://www.ffc-rhonealpes.com)

Les catégories Benjamin et moins participeront au Trophée régional BMX Auvergne-Rhône-Alpes

Le championnat BMX Auvergne-Rhône-Alpes est une épreuve officielle FFC. Un titre sera décerné à partir de la catégorie Minime.

Le vainqueur de chaque catégorie du Championnat BMX Auvergne-Rhône-Alpes (à partir de 4 pilotes) se verra décerner le titre de "champion BMX Auvergne-Rhône-Alpes".

Pour le championnat Auvergne-Rhône-Alpes et le Trophée Régional BMX Auvergne-Rhône-Alpes, seuls les trois premiers de chaque catégorie recevront, sur le podium, une récompense remise par le comité Auvergne-Rhône-Alpes.

Si le club organisateur le souhaite, les cinq autres finalistes recevront une récompense, hors cérémonie protocolaire (à préciser sur les invitations).

Le club pourra ajouter des récompenses. A spécifier sur les invitations

La réglementation concernant la cérémonie protocolaire sera appliquée en tout point (Cf. § 6-Sanctions et appels – 6.9.005).

La participation au Trophée et au championnat régional permettront la qualification au Challenge France 2018.

(Voir également le règlement de la Coupe AURA 2017)

## **10. RÈGLEMENT TECHNIQUE**

- Les pilotes ayant des licences en cours ne pourront participer au championnat Auvergne-Rhône-Alpes.
- Le pilote doit rester en possession de sa licence. Il devra vérifier lui-même sa catégorie, son n° de pilote, etc..
- Les titulaires d'une carte à la journée, d'une licence accueil, d'une licence Pass'loisir ne sont pas autorisés à participer au trophée ou au championnat régional AURA.

Les responsables de club ou entraîneurs devront informer les pilotes de la réglementation FFC pour les tenues vestimentaires ainsi que pour les vélos.

**Les numéros sur le dos des maillots ne sont plus tolérés sur les courses Auvergne-Rhône-Alpes.**

**Aucun changement ne sera effectué après l'affichage des races.**

Pour le Comité Rhône-Alpes de Cyclisme  
Le responsable de la CRBMX Rhône-Alpes

**VIOUGEAS Elisabeth**

Pour le Comité Auvergne de Cyclisme  
Le responsable de la CRBMX Auvergne

**RIVOIRE Emmanuel**

Annexe 1

**CATEGORIES 2017****TROPHEE BMX RHONE ALPES**

Année de Naissance	MASCULIN	FEMININ
2011 et plus 6 ans et moins	PRELIGENCE GARCON      FILLE	
2009 / 2010 7 / 8 ans	POUSSIN	POUSSIN FILLE
2007 / 2008 9 / 10 ans	PUPILLE	PUPILLE FILLE
2005 / 2006 11 / 12 ans	BENJAMIN	BENJAMIN FILLE

**CHAMPIONNAT BMX RA**

Année de Naissance	MASCULIN	FEMININ	CRUISER	
2003 / 2004 13 / 14 ans	MINIME	MINIME FILLE	MINIME + CADET  FILLES + GARCONS	
2001 / 2002 15 / 16 ans	CADET	CADET FILLE		
1999 / 2000 17/18 ans	JUNIOR	FEMME  17 ans et plus	JUNIOR + HOMME 19/29	FEMME  17 ans et plus
1993 / 1998 19 / 24 ans	HOMME 19/24			
1988 / 1992 25 / 29 ans	HOMME 25 ans et plus		HOMME	
1978 / 1987 30 / 39 ans			30/39 HOMME	
1977 et moins 40 ans et plus			40 ans et plus	
2000 et moins 17 ans et plus	ELITE	ELITE DAME		